

COMMUNIQUÉ DE LA FNPPR

09.01.2026

CRISE AGRICOLE

Calendrier SDPPR

2025 :

Conseil

d'administration :

Vendredi 27 Mars 2026

Assemblée générale :

2026 :

Vendredi 12 juin 2026

À CONFIRMER



www.propriete-rurale71.com



[Je m'abonne \(propriete-rural.com\)](#)



[J'adhère au syndicat](#)





Communiqué

Paris , le 09 janvier 2026

La Propriété Privée Rurale représentant plus de 4 millions de propriétaires, exprime son soutien au monde agricole, aujourd’hui confronté à des défis d’une ampleur sans précédent.

Les exploitants agricoles subissent une concurrence internationale souvent déloyale, qui met en péril la viabilité économique de leurs exploitations, tout en fragilisant l’équilibre de nos territoires ruraux.

À cette pression économique s’ajoute un empilement de normes, de contraintes administratives et d’obligations réglementaires toujours plus nombreuses, complexes et parfois incohérentes.

Ces exigences, bien souvent déconnectées des réalités du terrain, finissent par entraver l’exercice du métier d’agriculteur, alourdir sa charge de travail et décourager les vocations.

La Propriété Privée Rurale partage pleinement ces préoccupations. Propriétaires fonciers et agriculteurs sont des partenaires indissociables dans la gestion, l’entretien et la valorisation des espaces ruraux.

Ensemble, ils contribuent à la préservation des paysages, à l’aménagement du territoire et à la vitalité économique de nos campagnes. Au-delà de ces enjeux, c’est la souveraineté alimentaire du pays qui est en jeu.

La Propriété Privée Rurale appelle donc à un rééquilibrage des règles : une concurrence plus juste, une simplification des normes et une meilleure prise en compte des réalités du terrain tant pour les agriculteurs que pour les propriétaires .